

République Algérienne Démocratique et Populaire.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Université de Saïda Dr. MOULAY Tahar.

Faculté des Lettres, des Langues et des Arts.

Département des lettres et langue française.



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Intitulé

**Analyse discursive des stratégies communicatives utilisées
dans les arnaques par email**

Réalisé et présenté par :

M^{lle}. Benouis Mouna Ismahane

Soutenu le : / /

Devant le jury composé de :

M. Ouardi Brahim

Président

M. Bessai Houari

Examinateur

M. Meskine Mohammed Yacine

Directeur de recherche

Année universitaire

2022-2023

Dédicace

A mes chers parents,

dont les prières m'ont toujours aidée à réaliser ce modeste mémoire.

« Qu'Allah vous protège »

A mes frères Djamel, Abdessamad et Paki, à mes sœurs,

Saadia et Rekaia pour leurs encouragements

A ma confidente Aicha

A mes amies Karima, Soumia et Karima

A Tous Ceux Dont Ma Réussite Leur Tient A Coeur

A tous ceux que j'aime

Remerciements

Louange à ALLAH, le tout puissant et Miséricordieux, qui m'a inspirée et comblé de bienfaits, je lui rends grâce.

Par la présente, je tenais vivement à remercier M. Meskine Mohammed Yacine, professeur à l'Université de Saida Pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant de diriger cette étude. Pour ses orientations et sa motivation.

J'adresse également mes vifs remerciements à tous les membres du Jury, M. Guardi Brahim et M. Bessai Houari pour l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant d'évaluer ce travail.

Merci beaucoup

Liste des Figures

Figure 1 : modèle des fonctions de langage (Jakobson 1960)	6
Figure 2 : modèle de Shannon et Weaver (1948)	8
Figure 3 : modèle de Lasswell (1984)	9
Figure 4 : Fréquence d'utilisation des marqueurs lexicaux dans les emails d'arnaque ..	36

Liste des tableaux

Tableau 1 : Description du corpus	24
Tableau 2 : les arguments identifiés dans le corpus de recherche	34

Tables des matières

Dédicaces	2
Remerciements	3
Liste des Figures	4
Liste des tableaux	4
Introduction	8
Chapitre I : Ancrage théorique.....	3
1.1. Les théories de la communication	4
1.1.1. Aperçu historique	4
1.1.2. Définition	5
1.1.2.1. Le modèle de Jakobson (1960)	6
1.1.2.2. Le modèle de Shannon et Weaver (1948).....	7
1.1.2.3. Le modèle de Lasswell (1948).....	8
1.1.2.4. Le modèle de Palo Alto (1950)	9
1.2. L'écriture électronique.....	10
1.2.1. Le courrier électronique	10
1.3. La cybercriminalité (définition et prévalence)	11
1.3.1. L'arnaque	12
1.3.1.1. Les types d'arnaque	13
• L'hameçonnage (phishing).....	13
• Les Arnaques aux faux militaires	13
• L'arnaque à l'amour.....	14
• L'arnaque de loteries.....	14
• Arnaque au président.....	14
• L'arnaque aux fausses annonces	15
• Les arnaques aux faux-emplois	15

• Les arnaques aux dons.....	15
• L'arnaque webcam.....	16
• L'arnaque 419	16
1.3.1.2. Les grands arnaqueurs de l'ère moderne.....	16
Chapitre II : L'analyse du discours.....	18
2.1. L'analyse du discours	19
2.1.1. Définition	19
2.1.2. les approches de l'analyse du discours	19
• L'approche sociolinguistique	19
• L'approche énonciative.....	20
• L'approche communicationnelle.....	20
• L'approche conversationnelle	21
• L'approche sémiotique.....	22
• L'approche pragmatique	22
Chapitre III : L'analyse des mails d'arnaque	23
3.1. Description du corpus	24
3.2. Analyse discursive des emails d'arnaque.....	24
3.2.1. Analyse de l'email n°01	24
3.2.1.1. Sur le plan écriture :	24
3.2.1.2. Sur le plan énonciatif :	25
3.2.1.3. Sur le plan contenu :	25
3.2.2. Analyse de l'email n°02	25
3.2.2.1. Sur le plan écriture :	25
3.2.2.2. Sur le plan énonciatif :	25
3.2.2.3. Sur le plan contenu :	26
3.2.3. Analyse de l'email n°03	26

3.2.3.1.	Sur le plan écriture :	26
3.2.3.2.	Sur le plan énonciatif :	26
3.2.3.3.	Sur le plan contenu :	27
3.2.4.	Analyse de l'email n° 04	27
3.2.4.1.	Sur le plan écriture :	27
3.2.4.2.	Sur le plan énonciatif :	28
3.2.4.3.	Sur le plan contenu :	28
3.2.5.	Analyse de l'email n°05 :	28
3.2.5.1.	Sur le plan écriture :	28
3.2.5.2.	Sur le plan énonciatif :	28
3.2.5.3.	Sur le plan contenu :	29
3.2.6.	Analyse de l'email n°06	29
3.2.6.1.	Sur le plan écriture :	29
3.2.6.2.	Sur le plan énonciatif :	29
3.2.6.3.	Sur le plan contenu :	29
3.3.	Les stratégies discursives des arnaques par mail.....	30
3.3.1.	Familiarisation et intimidation.....	30
3.3.2.	Coordonnées référentielles	31
3.3.3.	La clause de confidentialité.....	32
3.3.4.	Les offres alléchantes	33
3.3.5.	L'argumentation	33
3.3.6.	Identification des marqueurs lexicaux.....	36
3.4.	Commentaire générale.....	37
Conclusion	39
Annexes	44

Introduction

Introduction

Depuis l'essor de l'internet, plusieurs domaines en ont tiré profits pour développer leurs moyens et leurs techniques. Le domaine de la communication a également adhéré à cet essor en vue de créer de nouveaux mode de se connecter au différentes communautés. En effet, la cybercriminalité est un fléau dangereux qui a envahi le monde des communications par Internet, ces cybercriminels sont passés maître dans l'art du déguisement, ce qui rend les plus courantes arnaques en ligne difficile à repérer. Il fallait quelques années pour que les pouvoirs publics prennent pleinement conscience des dangers que représentent les nouveaux modes d'escroquerie sur Internet, ces arnaqueurs font recours à certaines stratégies pour pouvoir hameçonner leurs victimes.

Notre problématique se centre sur l'étude des mails d'arnaque, d'où l'occasion d'aborder les questions suivantes :

« Comment les arnaqueurs arrivent-t-ils à hameçonner leurs victimes ? »

« Quelles sont les stratégies mises en œuvre dans ces mails frauduleux ? »

« Quels marqueurs lexicaux sont au servir de la structure frauduleuse ? »

Pour répondre à notre questionnement nos proposons les hypothèses suivantes :

- Les arnaqueurs utiliseraient des stratégies discursives dans leur mails d'arnaque pour arriver à hameçonner leur victimes.
- Les stratégies utilisées varieraient entre celles à visée argumentative, celle à visée émotionnelle, celles à visée financière, etc.
- Les marqueurs lexicaux dans les mails d'arnaque seraient des pronoms personnels de la première personne en vue d'exprimer le respect, les connecteurs logiques, les adjectifs mélioratifs, etc.

Notre travail qui s'intitule « analyse des stratégies discursives des arnaques par mail » consiste à étudier les mails d'arnaque dans l'objectif d'identifier les différentes stratégies communicatives utilisées par les cyber-délinquants dans leurs correspondances frauduleuses. Sa réalisation prend la motivation d'une expérience personnelle d'une arnaque sentimentale.

L'ancre théorique de ce mémoire relève des célèbres théories de communications à savoir, le modèle de Jakobson, de Shannon et Weaver, de l'école de Palo Alto, de Lasswell, et les grandes approches de l'analyse du discours.

Pour entamer cette étude, nous diviserons notre mémoire en deux parties dont :

Introduction

- Une première partie sera consacrée à l'ancrage théorique du travail et sera divisée également en deux chapitres dont le premier abordera les théories de la communication et le sujet des arnaques et le deuxième exposera les grandes approches de l'analyse de discours.
- Une deuxième partie sera consacrée à l'analyse des arnaques par mails dans le but d'en repérer les stratégies discursives utilisées.

À la fin, une conclusion qui mettra en exergue les résultats de l'analyse du corpus et l'interprétation possible et qui ouvrera le champ de nouvelles perspectives dans lesquelles cette étude peut être menée sous différents angles.

*Chapitre I : Ancrage
théorique*

1.1. Les théories de la communication

1.1.1. Aperçu historique

Pour comprendre l'histoire des théories de la communication, il faut remonter aux années 1753 où l'encyclopédiste français Diderot a écrit sur la communication qu'elle est un terme qui *a un grand nombre d'acceptions*. La communication étymologiquement, prend ses racines du mot latin « *communicare* » qui signifie « mettre en commun » et « être en relation », plus globalement, elle est une opération de transmission des informations, des idées ; c'est une pratique essentielle dans la vie sociale des êtres humains.

L'évolution des technologies s'est répercuté sur celle de la communication qui a rempli plusieurs nouvelles formes d'échange. En 1793, les frères chappes ont créé le premier code du premier réseau télégraphique, une invention qui a bouleversé le monde des télécommunications avec le premier message télégraphique transmis de Paris à Lille. Ensuite, en 1838, venant l'américain Samuel Morse le développeur du télégraphe électrique qui est un système de messagerie texte considéré comme le premier système de télécommunication électrique dans ce qui a été appelé les bureaux télégraphiques. Ce mode de communication était très répondu, à titre d'exemple, les compagnies ferroviaires ont utilisé ce code pour développer un système de contrôle sur les chemins de fer pour diminuer les collisions des trains. Puis, en 1876, parut une autre invention révolutionnaire dans le domaine de la communication, la première liaison téléphonique qui fait transformer la voix en modulations électriques inventée par Graham Bell. À la fin du XIX^e siècle, l'homme a mis ses premiers pas dans la création des ondes radios. C'était le début du XX^e siècle qui a été marqué par plusieurs inventions telles que la lampe par Lee De Forest, la fibre optique, les ondes par relais hertziens, qui ont fini par celle du téléphone fixe lié au réseau central.

À la moitié de ce siècle, l'apparition de l'Internet qui a changé la dimension communicationnelle des sociétés humaines. On ne peut parler de l'avènement d'Internet sans parler de son ancêtre, le réseau Arpanet, créé aux Etats-Unis en 1969. Il avait pour objectif principal d'échanger des informations entre universités et militaires. Suite à cela, d'autres types de réseaux voient le jour les années suivantes, notamment des réseaux locaux d'entreprise qui ont ensuite été reliés pour offrir un service plus global. Deux protocoles ont alors été développés et implantés sur Arpanet: TCP (Transport Control Protocol) et IP (Internet Protocol). La partie militaire est devenue indépendante et nommée Milnet, puis la partie universitaire a fusionné avec le réseau NSF net, et est devenue de fil en aiguille un réseau que l'on nomme aujourd'hui Internet!

- **Quelques dates...**

1958: Le premier Modem permettant de transmettre des données binaires est créé

1967: Première conférence sur ARPANET

1969 : Création du Network Working Group et connexion des premiers ordinateurs entre quatre universités américaines

1971: Envoi du premier courriel

1983: Adoption du protocole TCP/IP et du mot « Internet »

1990 : Disparition d'ARPANET et annonce publique du World Wide Web ou « toile », un système hypertexte public fonctionnant sur Internet

2000 : Explosion de la bulle Internet avec plus de 368 millions d'ordinateurs connectés

2014 : la barre du milliard de sites web est franchie

1.1.2. Définition

La communication dans son définition courante est cet échange entre les individus qui leur permet de partager, échanger et transmettre les idées, les paroles avec le moyen d'un code et via un canal. Selon le dictionnaire en ligne de Larousse la communication est :

« Action, fait de communiquer, de transmettre quelque chose: communication de la chaleur à un corps et c'est aussi une action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport avec autrui, en général par le langage; échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse: Le langage, le téléphone sont des moyens de communication »

Cette notion se divise en trois catégories : communication interpersonnelle, communication de groupe, communication de masse. Cependant, plusieurs théories se sont penchées sur l'étude de la communication où chaque linguiste a traité dans sa théorie cette problématique à travers sa propre perspective.

1.1.2.1. Le modèle de Jakobson (1960)

Roman Jakobson est un linguiste et théoricien de la communication. Son modèle a cherché à englober les différents facteurs intervenant à chaque situation. On y retrouve ainsi :

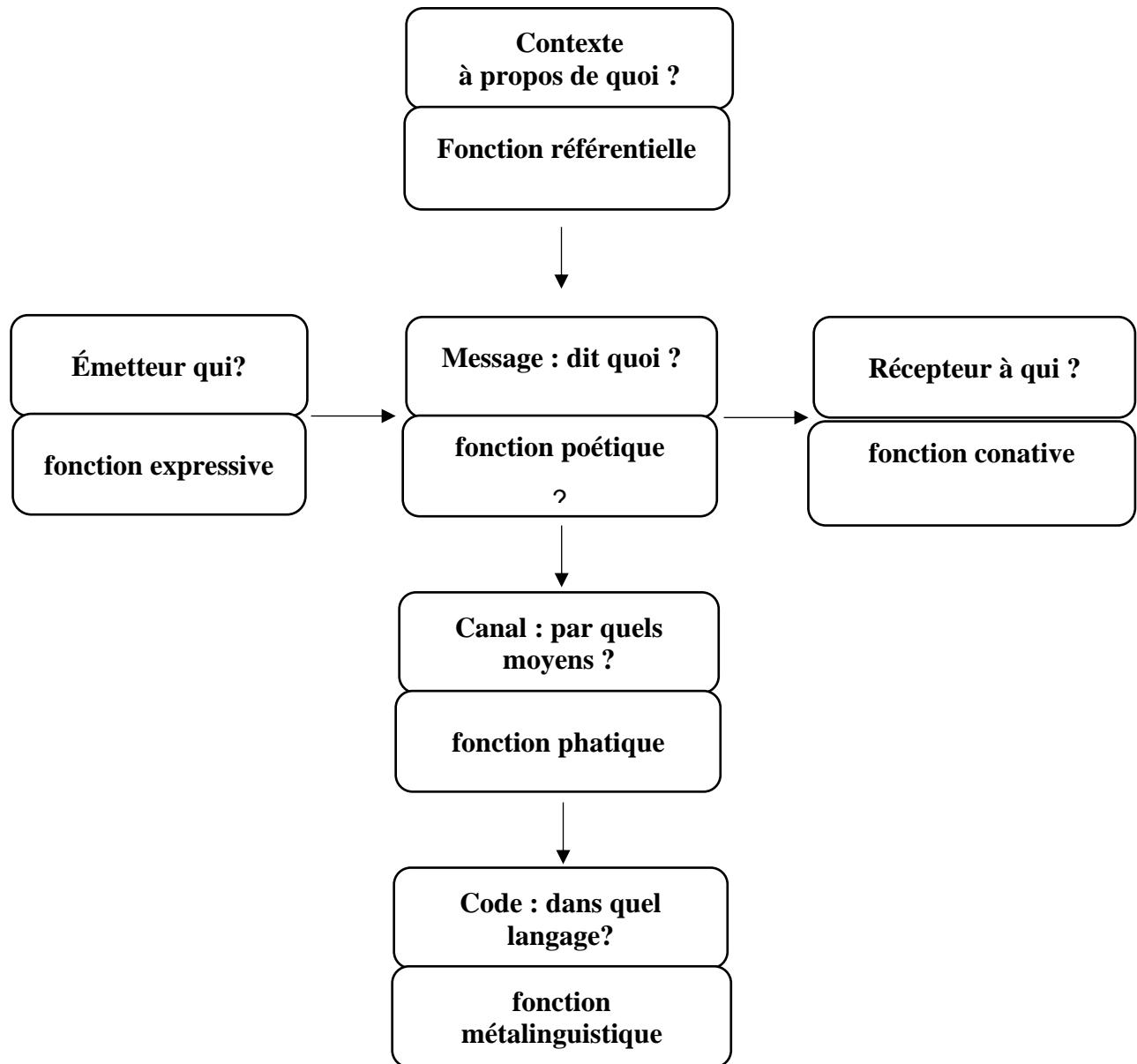


Figure 1 : modèle des fonctions de langage (Jakobson 1960)

Dans le schéma de Jakobson, nous distinguons les différents éléments essentiels pour effectuer une communication avec les fonctions de langage définies par ce linguiste dans sa théorie. Nous aborderons ensuite, la définition de chaque élément composant de ce schéma :

- L'émetteur, c'est ce qu'on appelle aussi le destinataire qui peut être un individu ou un groupe. Sa fonction est de transmettre le message.
 - Le récepteur est aussi nommé le destinataire qui est celui qui reçoit le message. Il peut-être un groupe, un individu ou un animal voire une machine.
 - Le message est l'objet de la communication qui est constitué par un ensemble de mots qui constituent une information.
 - Le canal est le chemin où passe le message.
 - Le code est un ensemble de signes arbitraires qui ont des significations et les règles de combinaison de ces règles.
 - Le référent est le contexte, la situation et les objets réels auxquels renvoie le message
- Chacun de ces éléments est rattaché à une fonction du langage comme le précise Jakobson dans sa théorie :
- **Expressive**, rattachée à celui qui parle. Il s'agira des sentiments ou des mimiques par exemple.
 - **Conative**, liée à l'influence, et qui permet à l'émetteur d'agir sur le récepteur.
 - **Phatique**, par laquelle le contact est maintenu.
 - **Métalinguistique**, associée au code. Elle intervient notamment lorsque deux interlocuteurs utilisent un langage pour expliquer un autre langage.
 - **Référentielle**, qui permet de dénoter le monde qui nous entoure.
 - **Poétique**, qui se rapporte à la forme du message quelle qu'elle soit.

1.1.2.2. Le modèle de Shannon et Weaver (1948)

Shannon était ingénieur, Weaver un philosophe et tous deux se sont intéressés à la question de la transmission télégraphique. En l'occurrence, un signal émis par une source et devant atteindre une cible mais régulièrement brouillés par toutes sortes de phénomènes externes.

La théorie est intéressante car elle met en lumière les obstacles pouvant rendre la communication difficile, décodage ou bruit dans ce cas précis. On regrette en revanche qu'elle ne se fonde que sur des messages simples en ignorant la pluralité des récepteurs, les éléments psychologiques et les interactions entre l'émetteur et le destinataire.

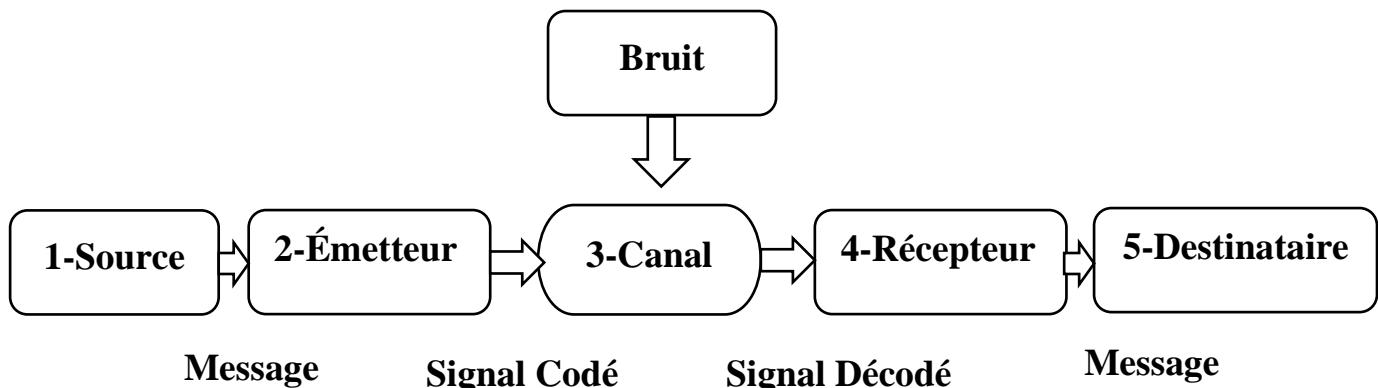


Figure 2 : modèle de Shannon et Weaver (1948)

[1] La source d'information énonce un message...

[2] que l'émetteur va coder et transformer en signal,

[3] lequel va être acheminé par le canal qui peut être bruité,

[4] puis décodé par le récepteur, qui reconstitue à partir du signal un message,

[5] et le transmet au destinataire.

1.1.2.3. Le modèle de Lasswell (1948)

Le chercheur Harold Dwight Lasswell fut l'un des premiers à s'intéresser à la communication de masse. Selon sa théorie, toute action de communication repose fondamentalement sur cinq points principaux :

- Qui ? : ou l'étude des organismes émetteurs et de leurs motivations.
- Quoi ? : ou l'identité visuelle, le contenu du message.
- Par quel canal ? : ou les techniques utilisées pour diffuser ce message précis.
- À qui ? : ou le public visé (âge, sexe...).
- Quel effet ? : ou l'impact du message sur les interlocuteurs visés.

La théorie Lasswell est donc un peu plus inclusive que la méthode Shannon et Weaver en ce qu'elle conçoit la communication comme un processus d'influence et de persuasion.

L'absence de toute forme de rétroaction (retour de l'émetteur vers le récepteur) ou de contexte la laisse tout de même réductrice elle aussi Lasswell dépasse la simple transmission du message pour s'attarder sur les étapes de la communication.

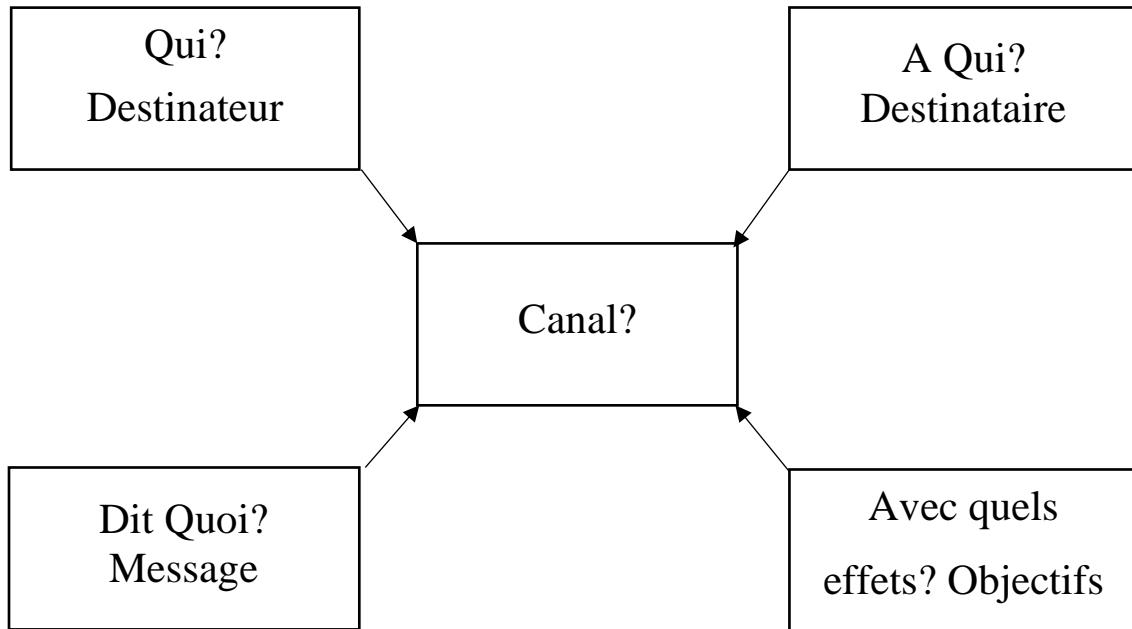


Figure 3 : modèle de Lasswell (1984)

1.1.2.4. Le modèle de Palo Alto (1950)

L'école de Palo Alto fait référence à un groupe de chercheurs ayant combiné leurs disciplines respectives pour travailler ensemble sur les théories de la communication et de la relation entre les individus. Les concepts essentiels proposés par ce modèle incluent notamment les idées suivantes :

- La communication est une activité sociale permanente, essentielle au renouvellement de la culture.
- Elle n'est pas seulement verbale, le comportement et la position du corps entrent également en jeu.

- La communication n'est pas toujours intentionnelle, dans le sens où elle se fait en permanence de manière conscience ou non.

C'est également ici qu'apparaît pour la première fois la notion de feedback, ou de rétroaction. Qu'il soit positif ou négatif, il fait référence à la réaction de l'interlocuteur face au message et a permis aux chercheurs de s'écartier d'une vision autrefois linéaire de la communication.

Après avoir défini quelques théories de communication, nous allons entamer la définition des concepts opératoires de notre sujet de recherche.

1.2. L'écriture électronique

Toute écriture est concernée par la technologie qui la matérialise stylet, stylo, plombs d'imprimerie, etc. Non seulement parce que ces différents outillages provoquent des conséquences concrètes dans les sociétés où l'écriture est utilisée (sans l'imprimerie il n'y aurait pas d'économie du livre), mais également, et peut-être davantage encore parce que la technologie employée influe directement sur les effets fondamentaux de l'écriture comme technique de conservation et de partage du sens. Si l'imprimerie a totalement bouleversé les économies d'échange et de transmission antérieures à son apparition, l'électronique provoque aussi des transformations fondamentales, aux conséquences tout aussi importantes.

1.2.1. Le courrier électronique

Le courrier électronique, ou courriel, est le service le plus utilisé sur Internet. Les messages sont acheminés de relais en relais, d'un expéditeur vers un ou plusieurs destinataires. Ils sont stockés sur un serveur extérieur tant que le destinataire ne les a pas retirés. Le courrier électronique est moins sécurisé que le courrier postal, dont la confidentialité est garantie par la loi. Un message s'expédie depuis une adresse électronique. En général, c'est le fournisseur d'accès à Internet qui fournit une boîte aux lettres électronique à ses clients. Il s'agit d'un espace dédié à la correspondance sur le réseau Internet. Il lui correspond une adresse électronique du type : utilisateur@serveur.domaine. Le signe @ (arobase) signifie « chez ». Le serveur désigne le dispositif électronique qui héberge le courrier, en général la marque commerciale du fournisseur d'accès. Enfin le domaine correspond le plus souvent au pays d'origine : « fr » pour la France, « ca » pour le Canada, etc. Parfois un sous- domaine vient s'intercaler.

Pour circuler sur Internet, un courrier électronique utilise plusieurs protocoles: POP (Post Office Protocol), qui permet à chaque utilisateur de recevoir ses messages, et SMTP (Simple Mail Transport Protocol), de les envoyer, en spécifiant le format des adresses, l'en-tête

des courriers, les envois groupés ou la gestion des heures ; il met en communication le serveur de l'expéditeur avec celui du destinataire et le message passe alors de l'un à l'autre, « par paquets » selon le mode habituel d'Internet. L'opération ne prend que quelques secondes. L'email est un service de transfert d'informations et de documents via Internet qui demande une boite mail par laquelle l'émetteur envoie son message qui peut être accompagné de pièces jointes (image, document, etc.) au récepteur, il constitue un moyen de communication rapide et efficace fréquemment utilisé par les individus et même les entreprises : « *l'email est un outil de communication qui, en tant que tel, tend à des objectifs de communication, comme transmettre un message, demander un renseignement, ou commander une action* » (Alex Adam et all, 2008).

1.3. La cybercriminalité (définition et prévalence)

Maras (2017) définit la cybercriminalité comme la commission d'un crime, c'est-à-dire un acte qui viole une ou des lois existantes, par l'entremise de la technologie (avec l'utilisation d'Internet, d'un ordinateur). De plus, d'après cette auteure on pourrait classifier les cybercrimes en six catégories distinctes: cyber intrusion et cyber vandalisme; cyber vol (cyberthé); cybercrimes interpersonnels; cyber déviance et cybercrime d'ordre public; cybercrime organisé; et le cybercrime politique. Pour Rose Colin elle est : « *La cybercriminalité est la troisième grande menace pour les grandes puissances, après les armes chimiques, bactériologiques, et nucléaires* » (Colin, 2006)

La cyber intrusion est le fait d'accéder à des systèmes informatiques ou des appareils numériques sans autorisation. Les fraudeurs peuvent alors décider d'interrompre l'accès à un site ou encore de voler des informations confidentielles. Quant au cyber vandalisme, c'est lorsqu'un individu dégrade ou modifie le contenu d'un site web par exemple. Le cyber vol est l'action de voler de l'argent ou des informations personnelles, médicales ou financières. On pense alors aux escrocs qui usurpent l'identité d'un individu afin de commettre une fraude.

Ensuite, il y a les cybercrimes interpersonnels. Ces derniers sont des crimes commis contre un individu en particulier. L'auteur du crime est en communication et peut avoir une relation réelle ou imaginée avec la victime. Cela inclut les crimes du type cyber-bullying. La cyber déviance fait référence à l'utilisation de la technologie dans le but de commettre un acte qui va à l'encontre des normes sociales. Cela peut être légal (e.g., fétichisme des pieds) ou illégal (e.g., pornographie juvénile) et varier selon les lois locales.

Le cybercrime d'ordre public est un acte illégal qui défie les normes, les valeurs et les coutumes à l'aide de la technologie. Par exemple, il y a des sites de jeux en ligne dont la légalité varie d'un pays à l'autre. Le crime organisé en ligne est un type de crime qui est fait par de nombreux individus qui se coordonnent afin de commettre des crimes en ligne. Le type de crime peut être varié (par exemple, un groupe criminalisé qui met au point un système pour escroquer des commerçants).

Finalement, les cybercrimes politiques sont les crimes commis par des individus qui cherchent à faire avancer une cause politique ou encore dont l'objectif est politique (par exemple, les fraudes électorales en ligne) (Maras, 2017).

Plusieurs raisons peuvent pousser les criminels à commettre ce genre de crimes parmi lesquels: des raisons économiques comme la pauvreté, des mutations sociales, des causes historico-politiques et des motifs socio-éducatifs qui se subdivisent en deux catégories de facteurs; des facteurs endogènes, qui sont en relation avec l'école et l'université, ce sont en général: la crise de l'école est la motivation principale car celle-ci ne joue plus son rôle éducatif comme auparavant, le chômage des jeunes diplômés les poussent à chercher à gagner de l'argent par des moyens différents même si cela doit se faire en infraction à la loi. Et des facteurs exogènes comme des problèmes financiers chez les élèves et les étudiants: les parents ont perdu toutes formes d'autorité sur leurs enfants, c'est ce qu'on appelle la négligence ou l'irresponsabilité parentale. La raison essentielle est que fréquentation des cybercafés est accessible aujourd'hui à tous sans conditions quelconques, ce qui permet à ces criminels de pratiquer leurs méfaits sans aucune forme de contrôle.

1.3.1. L'arnaque

l'un des phénomènes de la cybercriminalité est l'arnaque. Cette notion désigne tout ce qui est relatif à l'escroquerie, la tromperie et la tricherie, son origine vient de « arnache, arnac, arnacher et harnacher ». Selon le dictionnaire de Larousse, l'arnaque est : « *Action d'escroquer; son résultat. Arnaquer; carambouillage, carotte, filouterie, soustraire, friponnerie. Délit qui consiste à s'approprier le bien d'autrui en usant des moyens frauduleux. Abus, tromperie* ». Cet acte est le fait de tromper une personne physique ou morale et de l'inciter à remettre de l'argent ou un bien. L'arnaqueur en a fait un moyen d'exercer une certaine ruse sur sa victime en vue de rendre sa correspondance véritable et pour agir sur lui de la façon de recevoir une rétroaction volonté.

1.3.1.1. Les types d'arnaque

L'étude de l'arnaque passe inévitablement par celle de ces type, que nous aborderons ci-dessous :

- **L'hameçonnage (phishing)**

Ce type désigne une technique frauduleuse à travers laquelle le cybercriminel Récupérer des données personnelles, professionnelles et/ou bancaires pour en faire un usage frauduleux. Les informations demandées concernent généralement : des données personnelles (nom, prénom, adresse postale ou de messagerie, numéro de téléphone, etc.), des identifiants de connexion (nom d'utilisateur, mot de passe, etc.), des informations bancaires (RIB, numéro de carte bancaire, etc.) Autrefois facilement identifiables, ces arnaques par message électronique apparaissent de mieux en mieux réalisées et même les internautes les plus avertis peuvent parfois s'y méprendre. Elle est définie par Miryam Gris comme « *Un procédé illégal qui consiste à usurper des informations confidentielles (nom, mot de passe, date de naissance, numéro de sécurité sociale, numéro de carte bancaire... etc.) auprès d'internautes par le biais d'un faux e-mail qui semble émaner d'une société digne de confiance* » (Gris, 2009, p. 178)

D'après cela, nous finirons par dire que les arnaqueurs exigent à leurs victimes un nombre de conditions qui sont : prendre l'identité d'une banque pour les convaincre à mettre à sa disposition leurs informations et leurs argent sans crainte et sans suspicion et faciliter l'envoi de son argent ou bien marchander avec des monnaies impures et travailler par eux pour persuader les acheteurs de leur crédibilité.

- **Les Arnaques aux faux militaires**

C'est un autre type d'escroquerie qui prend une autre dimension de fausse identité militaire afin de remettre généralement de l'argent, orchestré par des personnes appelés « brouteurs ». Ces derniers peuvent employé le profil d'un vrai soldat (nom, prénom, portrait, etc.) pour assurer la légitimité des correspondances envoyées, ils se présentent parfois comme des militaires qui ont perdu leur femmes, qui ont encore dépensé de l'argent dans des comptes suite aux services de guerre. Le témoin d'une victime passée sur la chaîne française « TF1 » confirme ce genre dangereux d'arnaque par dire « ils ont des codes d'honneur, le respect, la fidélité, ils jurent par ses valeurs et clairement, ça m'a rassurée » (Marion, victime d'escroquerie)

- **L'arnaque à l'amour**

Les escroqueries amoureuses ne datent pas d'hier, depuis des siècles, les arnaqueurs et les fraudeurs profitent des personnes en quête d'amour. De nos jours, les fraudeurs en avantage supplémentaire de pouvoir escroquer leur victimes en ligne par l'intermédiaire des différents médias sociaux ou des applications de rencontre ce qui leur facilite la tâche d'arnaque. Appelée aussi « arnaque à la romance », c'est une demande de correspondance qui commence par établir une relation d'amitié avec la victime pour passer à une longue discussion par la suite, afin de rassurer la personne sur le plan sentimental et pour atteindre finalement ses objectifs.

- **L'arnaque de loteries**

Dans ce genre d'arnaques dans le message envoyée on explique que la victime, ou dans certains cas son adresse de messagerie, a été tirée au sort et qu'une importante somme d'argent allant de plusieurs centaines de milliers à plusieurs millions d'euros a été remportée. Parfois, la victime peut trouver en pièce jointe un faux ticket ou reçu de jeu gagnant, ce qui crédibilise davantage la tentative d'escroquerie.

Le message peut également utiliser les logos ou reprendre les couleurs de jeux de loterie nationaux ou internationaux, fictifs ou existants, comme le Loto, l'Euro Millions – My Million, la loterie Joker +, la loterie Mega Millions, le programme My Millions by Mega Millions, la Loterie Transnationale, etc.

Il y est alors demandé de communiquer un certain nombre d'informations personnelles. (nom, prénom, adresse postale, nom de la ville de résidence, code postal, date de naissance, numéro de téléphone fixe et/ou mobile, copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). Le message indique parfois qu'une somme doit être versée au titre de « frais administratifs » ou bien pour « valider les gains ». À titre d'exemple, dans certains cas rapportés, le versement doit être réalisé en communiquant le numéro d'un coupon de recharge PCS Mastercard d'une valeur de 250 €.

- **Arnaque au président**

L'escroquerie aux faux ordres de virement ou « escroquerie au président » connaît, depuis quelques années, une forte recrudescence. Les établissements qui en sont victimes subissent de lourds préjudices, pouvant s'élever jusqu'à plusieurs millions d'euros. La technique des fraudeurs repose sur le « social engineering » (ingénierie sociale), méthode qui vise à soutirer des informations à des personnes sans qu'elles ne s'en rendent compte.

Le mode opératoire est toujours le même : le fraudeur contacte le service comptable d'une entreprise cible, en se faisant passer pour le président de la société mère ou du groupe. Le contact se fait par courriel ou par téléphone, via le standard. Après quelques échanges destinés à instaurer la confiance, le fraudeur demande que soit réalisé un virement international non planifié, au caractère urgent et confidentiel. Le comptable sollicité s'exécute, après avoir reçu les références du compte étranger à créditer.

- **L'arnaque aux fausses annonces**

Les escrocs s'empressent chaque jour de créer des arnaques plus élaborer les unes que les autres les sites de fausses annonces sont des cibles parfaites puisqu'ils sont une sources pratique et économique pour acheter et vendre des articles en ligne ; dans ce type d'arnaque les escrocs publient une annonce pour un produit à prix très bas ils vous fera croire qu'il a déménager ou qu'il est en voyage et qu'il ne pourra pas vous remettre l'article en main propre il vous demandera donc d'envoyer les frais de transport de l'article , dans la plus part des cas les victimes ne reçoivent pas leur produits.

- **Les arnaques aux faux-emplois**

Certaines offres d'emplois diffusées sur internet n'amènent pas à de vrais recrutements. Elles sont en apparence identique à de véritable offres ,le plus souvent très attractives pour les candidats ,et respectent les règlementations légal en matière de droit du travail (durée de travail ,rémunération, etc.) . Ses fausses offres d'emplois sont créées par des fraudeurs qui se font passer pour de vrais recruteurs ont usurpant le nom d'une entreprise son adresse identité d'un responsable, après l'escroc demande les coordonnées administratives (permis, carte d'identité, passeport...), tout simplement pour les utiliser dans d'autres crimes frauduleux.

- **Les arnaques aux dons**

Nous évoquons maintenant d'un autre type qui est les arnaques aux dons, les escrocs peuvent prendre différentes formes des appels aux dons ou des cagnottes solidaires à destination du public peuvent être organiser par des entités ou des sites internet non autorisés à exercer cette activité en envoyant un mail pour vous faire le don d'un objet ,d'argent ,etc. Une fois l'escroc reçois une réponse de sa victime il demandera ses coordonnées (copies de papiers d'identité, etc.) en demandant de payer les charges de cette opération.

- **L'arnaque webcam**

Le chantage à l'ordinateur ou à la webcam désigne un type d'escroquerie qui est souvent dans les relations sentimentales où l'arnaqueur insiste sur l'utilisation de la caméra pour discuter avec sa victime par Skype webcam Messenger et les sites de rencontres. le cybercriminel annonce alors avoir obtenu des vidéos compromettantes de la victimes réaliser avec sa webcam ,il menace de les publier à ses contacts ou au public si la victime ne lui paie pas une rançon. Cette rançon qui va de quelques centaine à plusieurs milliers d'euros ,est souvent réclamer en monnaies virtuelle généralement en bitcoin.

- **L'arnaque 419**

Cette fraude appelée fraude 419 aussi spam 419 ou arnaque nigériane est une escroquerie répandue sur Internet. Elle se présente comme une proposition d'affaires « urgente et strictement confidentielle » émanant d'un fonctionnaire ou d'un homme d'affaires nigérian Les cibles visées sont essentiellement des entrepreneurs, des établissements d'enseignements, des ministères, quelques particuliers font parfois l'objet d'une telle sollicitation.

La fraude est bien orchestrée, il vous explique qu'il possède de l'argent et en raison du poste qu'il occupe, l'expéditeur ne peut ouvrir un compte bancaire à l'étranger et vous demande de déposer l'argent, habituellement dans les 25 à 50 millions de dollars, sur votre propre compte, cette somme se trouvant à la Banque centrale du Nigéria ou un autre pays africain et vous fait part de son besoin de le transférer rapidement sur votre compte en échange de quoi il vous offre un pourcentage de cette somme. Si la victime accepte, elle devra avancer de nombreux frais (notaires, entreprises de sécurité...) avant que le transfert soit effectif. Bien entendu, cette dernière opération ne sera jamais réalisée. Afin de pouvoir procéder à la transaction, l'expéditeur vous demande le nom et l'adresse de votre banque, votre numéro de téléphone et de télécopieur, votre nom et, bien sûr, le numéro de votre compte en banque et autres informations confidentielles, qui seront utilisés éventuellement dans d'autres escroqueries.

1.3.1.2. Les grands arnaqueurs de l'ère moderne

L'arnaque est qualifiée à travers le temps comme une pratique d'escroquerie qui se dispose de ses propres spécialistes et leurs moyens efficaces de réalisation, cette pratique concerne souvent le domaine financier, connu sous le nom de « l'argent sale ». Nous tenterons *infra* de mentionner brièvement l'histoire de quelques arnaqueurs qui ont marqué ce monde de tricherie avec des stratégies, des moyens et des nombres importants de personnes arnaquées.

Bernard Madoff (1938-2021)

Un américain d'origine juive de New York, connu sous le nom de « monstre de la finances », voleur 65 milliard de dollars, il a ciblé 13500 de victimes à l'échelle planétaire, le quotidien français « Ouest France » a rédigé un article suite à la mort de cet arnaqueur en décrivant sa stratégie « sa fraude pyramidale « à la Ponzi », révélée en décembre 2008 consistait à piocher dans les dépôts de ces nouveaux clients pour rétribuer ou rembourser les investisseurs plus anciens » , il a fraudé plusieurs riches américains et également des petits retraités.

Christophe Rocancourt (1967)

Un français surnommé « escroc des stars », maître de l'art des mensonges, il est ami de la plupart des stars ; il suit une stratégie de changer son identité à chaque fois et de s'approcher des célébrités pour réaliser des opérations d'arnaque en tant que producteur de cinéma. Il a été arrêté en 2012 à Paris. (Vanityfair, France)

Jordan Belfort (1962)

Un ancien courtier américain d'origine newyorkaise, il s'est montré comme un conférencier et motivateur et à l'âge de 26 ans il a fondé l'entreprise de trading « Stratton Oakmont », puis il a réalisé plusieurs opérations de blanchiment d'argent, de détournement de fonds et de bourses illégales (Vanityfair, France). Le vrai loup de wall street, a fait battre deux acteurs américains « Léo Dicaprio » et « Brad Pitt » pour acquérir les droits du mémoires de ce film.

Hushpuppi (Ramon Abbas) (1982)

Arnaqueur nigérien connu sous le pseudo « hushpuppi », un influenceur sur Instagram, accusé par la CIA à cause des opérations de cybercriminalité, de blanchiment d'argent, d'escroquerie de l'argent à travers les emails en 2020 à Dubaï.

*Chapitre II : L'analyse du
discours*

2.1. L'analyse du discours

2.1.1. Définition

Une approche qui a émergé depuis les années soixante et soixante-dix, développée à partir des travaux de Z. Harris, elle consiste à analyser les textes de différentes points de vue pour pouvoir en dégager sa structure et ses éléments constitutifs. *Aujourd'hui très sollicitée par les problématiques sociales, désireuse de travailler l'interdisciplinarité, elle se développe notamment à partir des apports philosophiques et linguistiques des années 1960: formalisme, énonciation, idéologie, formation discursive, sujet, dans une collaboration avec les historiens* (Mazière, 2005).

Selon Maingueneau et Charaudeau, l'analyse du discours cherche à étudier le discours comme objet dans son contexte, *son objet, le « discours », n'est rien d'autre que le langage lui-même, considéré comme activité en contexte, construisant du sens et du lien social* (Maingueneau & Charaudeau, 2002)

L'AD est un champ disciplinaire de ce qu'on appelle aujourd'hui les « sciences du langage ». Elle est avant tout connue aujourd'hui comme une méthodologie en usage dans des champs extrêmement divers des sciences humaines et sociales qui ont recours à l'interface textuelle que sont les documents d'archives, les récits de vie, les enquêtes, les entretiens, etc. (Dufour, 2013)

2.1.2. les approches de l'analyse du discours

Pour ce qui est du “discours”, dont il faudra bien finir par accepter que, sans nier le champ de la langue, il constitue un champ disciplinaire propre, avec son domaine d'objets, son ensemble de méthodes, de techniques et d'instruments , il existe plusieurs façons de problématiser son étude

- **L'approche sociolinguistique**

Cette approche constitue un champ d'investigation qui prend comme objet l'étude des usages du langage, la maîtrise de la langue, la planification et la standardisation linguistique, etc. Cette approche étudie la langue comme un produit au sein de son contexte social et non pas seulement comme un système de signes, Grawitz a défini son objet d'étude en précisant que tous les chercheurs

partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or

un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours

(Barry, 2002)

Cette approche a établi des relations avec la linguistique et la sociolinguistique pour développer son cadre théorique et méthodologique en vue d'accomplir l'étude du langage dans le contexte socioculturel.

- **L'approche énonciative**

Étudier l'énoncé n'était pas suffisant pour cette approche, c'était plutôt l'extension de son objet vers l'étude qui porte sur toute la situation d'énonciation c'est-à-dire s'intéresser à « *produire un énoncé et non le texte de l'énoncé* » (Benveniste, 1970). L'approche énonciative est, donc, une « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* », qui prend toutes les conditions de la production de l'énoncé comme pertinentes pour comprendre le fonctionnement du langage. C'est par l'analyse des certains unités linguistiques qui traduisent le sens véhiculé par l'énonciateur lié aux éléments extralinguistiques. Émile Benveniste était à l'origine de cette démarche, dans son travail il :

avance une définition de l'énonciation : mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ; accompagne cette définition par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé, c'est-à-dire selon Benveniste (1966) « des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur »

(Barry A. , 2002)

- **L'approche communicationnelle**

L'approche communicationnelle peut se définir comme une démarche scientifique se proposant d'étudier des phénomènes sociaux en prenant comme clé d'entrée les différents types de phénomènes informationnels et communicationnels qui les caractérisent. Ces derniers renvoient tout particulièrement aux interactions en situation sociale (dépassant le cadre

interpersonnel), aux réseaux techniques et sociaux assurant des médiations, structurant les échanges et participant à l'édification d'une communauté (TIC, médias), ainsi qu'à la conception, la production, la diffusion et la réception de messages (Bouillon, 2007)

Les sciences de la communication sont apparues pour donner aux chercheurs un cadre conceptuel et théorique qui permette de prendre en compte les différentes approches disciplinaires de la communication. Il est désormais possible de définir une approche « communicationnelle » qui intègre les acquis de ces différentes sciences et les dépasse en prenant en compte des phénomènes dits de « communication généralisée » permettant d'accéder à divers niveaux de significations (Mucchielli, 1997)

À l'origine de l'approche communicationnelle ou fonctionnelle se trouve la réflexion conduite par JAKOBSON (1960) sur le fonctionnement de la communication linguistique. L'hypothèse de JAKOBSON a consisté à réduire la diversité des échanges sociaux sous la forme d'un modèle de la communication construit à partir des paramètres présents dans un procès de communication : l'émetteur, le destinataire, le contexte, le canal de transmission, le code linguistique et le message réalisé. À ces six composantes d'un acte de communication, JAKOBSON associe six principales fonctions.: la fonction référentielle, la fonction émotive, la fonction conative, la fonction phatique, la fonction poétique, la fonction métalinguistique (Barry A. , 2002)

• **L'approche conversationnelle**

L'analyse conversationnelle est un sous-domaine de la sociologie qui a vu le jour dans les années 1960, inspiré en partie par l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel, et qui se concentre sur les échanges verbaux en tant que site de formation de l'ordre social. L'intérêt scientifique porté aux interactions verbales en contexte et l'élaboration d'un dispositif méthodologique spécifique par les analystes de la conversation ont inspiré les linguistes tels que John Gumperz, donnant naissance à tout un pan de la recherche en sociolinguistique consacré à l'étude de la communication (Pochon-Berger, 2011)

En effet, les progrès de la sociolinguistique ont permis de considérer le langage comme une activité d'interaction sociale. Ce concept est le fondement de l'analyse conversationnelle, qui a évolué aux États-Unis. L'analyse conversationnelle est née de la convergence de trois importants courants d'étude : l'interactionnisme symbolique, l'interactionnisme et l'interactionnisme. Interactionnisme, ethnographie communicative et ethnométhodologie (Barry A. , 2002)

- **L'approche sémiotique**

Pour le sémioticien, la cohérence du discours ne relève pas seulement d'un jugement porté sur le texte, mais elle est l'effet d'un parcours dynamique de la signification, l'application d'une stratégie que soutiennent des formes de rationalités (Panier, 2005)

L'approche sémiotique, qui se fixe comme but d'élucider les conditions de production du sens du texte, a mis en place, plus qu'une typologie des signes, un « protocole d'analyse » permettant au lecteur de retrouver la construction de l'objet-texte dans l'acte même de sa lecture (Bellair, 2016)

Elle se distingue des autres types d'analyses de discours possibles en raison de l'adoption du principe d'immanence. C'est le parti pris original de la discipline d'avancer que le discours est un champ immanent au sein duquel nous trouvons tous les éléments nécessaires pour l'analyse. Autrement dit, il n'y a pas besoin d'une extériorité au discours pour pouvoir l'analyser, ce qui signifie que le discours absorbe le « contexte » en quelque sorte (Bellair, 2016)

- **L'approche pragmatique**

La pragmatique linguistique est un domaine interdisciplinaire qui étudie le langage et les formes d'utilisation de la langue en tant qu'action sociale spécifique. C'est aussi une approche de l'étude du langage qui prend en compte le rôle des acteurs dans une situation de communication ainsi que la situation elle-même. Elle a des points communs avec la linguistique appliquée, la linguistique cognitive, la sociolinguistique, l'analyse de la conversation, l'analyse du discours, etc. En outre, elle a fourni la base théorique pour l'étude de la pratique linguistique, des formes et des fonctions de l'interaction humaine (Živković, 2017)

Selon Paveau et Sarfati, la pragmatique linguistique désigne : "... *l'ensemble des théories développées, dans le cadre de la linguistique, à partir de l'intégration des concepts et des perspectives de travail de la philosophie du langage ordinaire*" (Paveau, 2003)

Alors, une approche pragmatique de l'analyse du discours devrait décrire les éléments discursifs dans le discours, tels que l'organisation et la structuration des phrases, l'articulation des propositions dans le texte, l'organisation thématique et logique, la cohérence et la cohésion, la construction de l'argumentation (Paveau, 2003)

[Type here]

[Type here]

[Type here]

Chapitre III : L'analyse des mails d'arnaque

3.1. Description du corpus

Dans ce mémoire, nous avons travaillé sur un corpus de données textuelles qui sont les mails d'arnaque électronique. Nous corpus est composé de six correspondances dont chacune représente un thème distingué et des stratégies qui lui conviennent, nous l'avons décrit dans un tableau situé *infra* :

Tableau 1 : *Description du corpus*

Ordre	Destinataire	Destinataire	Thème	Date de récupération
Email n°01	Victoria	Anonyme	Arnaque militaire	21-11-2022
Email n°02	Yvette Latour	Anonyme	Maladie incurable	30-03-2023
Email n°03	Jerry Smith	Anonyme	Fraude « 419 »	21-02-2022
Email n°04	Josiane Leroy	Anonyme	Demande de correspondance	25-02-2023
Email n°05	Jacques Kaboré	Anonyme	Fraude d'investissement	23-03-2023
Email n°06	Compagnie de Loterie	Anonyme	Tirage de loterie	12-04-2023

3.2. Analyse discursive des emails d'arnaque

Dans ce chapitre, nous allons analyser les emails d'arnaque collectés dans notre corpus de recherche selon trois aspects : sur le plan écriture, sur le plan énonciatif et sur le plan énonciation. Chaque email constitue un type d'arnaque selon le thème qu'a abordé l'arnaqueur dans sa lettre.

3.2.1. Analyse de l'email n°01

Le premier mail représente un hameçonnage militaire, son auteur est un soldat militaire qui a adopté une structure comme suivant :

3.2.1.1. Sur le plan écriture :

Ce mail commence par «bonjour » avec une formule de politesse « ma chère ». L'auteur a bien structuré sa lettre en utilisant la ponctuation adéquate pour enchaîner ses idées. Il a utilisé différents temps verbaux à plusieurs valeurs. En somme, il n'a pas commis de fautes d'orthographe, de grammaire, de conjugaison.

3.2.1.2. Sur le plan énonciatif :

Ce message est envoyé par mail, le destinataire est une femme qui s'appelle «Victoria», mais le destinataire n'est pas mentionné, mais on peut déduire de la formule de politesse qu'elle a employé « ma chère » que la cible est du genre féminin. C'est un texte où le destinataire essaie de séduire son destinataire par des promesses de lui offrir 50 % de l'argent dépensé dans le compte de la victime. Elle finit par insister sur la réponse rapide du destinataire en laissant une demande d'avoir le contacter « merci beaucoup de me contacter avec mon e-mail » et termine sa lettre par une formule de politesse « cordialement ».

3.2.1.3. Sur le plan contenu :

L'auteur présente son nom, son sexe, son travail, son lieu de travail pour créer un lien de confiance chez le destinataire, pour qu' elle accepte son offre et pour qu'elle reçoive une réponse favorable. Victoria déclare qu'elle est ancien militaire et qu'elle a déposé 5.6 millions de dollars gagné en Irak chez un agent de la Croix-Rouge, elle explique que la loi des États-Unis interdit son déplacement et qu'elle ne fait pas confiance aux agents de la Croix-Rouge Victoria propose à sa victime, si elle accepte, une récompense de 50% de l'argent transféré vers son compte. Elle a utilisé une expression à la fin de son message « votre réponse urgente est hautement nécessaire » comme une sorte de pression exercée sur la victime pour atteindre son objectif.

3.2.2. Analyse de l'email n°02

Cette correspondance représente un cas d'une femme qui a atteint une maladie incurable, qui désire faire un don de tout son argent.

3.2.2.1. Sur le plan écriture :

Le destinataire introduit son message par salutation « Bonjour », elle a employé une formule de politesse « bien aimé bonjour, » dans l'objet de la lettre. Elle a respecté la structure d'un email et sa progression thématique pour rendre sa lettre plus persuasive, elle n'a pas commis de fautes d'orthographe, de conjugaison, de lexique. Pour finir ce mail, elle a employé une formule de politesse « Que Dieu vous bénisse et protège votre femme » et une formule de clôture « cordialement ».

3.2.2.2. Sur le plan énonciatif :

Ce mail est envoyé de « **Yvette latour** » à partir de l'adresse yvettelatour00@gmail.com le jeudi 30 mars 2023 à un destinataire anonyme. Le destinataire est une femme qui souffre d'un

cancer. Ce message constitue un énoncé argumentatif où le destinataire essaye de convaincre sa victime.

3.2.2.3. Sur le plan contenu :

Le destinataire déclare son désir de lancer des projets humanitaires et qu'elle est à la recherche d'un destinataire qui peut réaliser son noble projet. Ensuite, elle indique son nom « Yvette Latour », son origine « canadienne », son statut familial « veuve , sans enfant ». Elle informe son destinataire qu'elle souffre d'un cancer en phase terminale selon le diagnostic de son médecin, elle veut à l'égard de cette information de lui demander de bien vouloir accepter de lui aider à réaliser ce projet. La femme s'exprime pleinement sur le plan émotionnel pour susciter la pitié de sa cible. Elle a employé des expressions de souhait, de prières pour accentuer son discours. À la fin de sa correspondance, elle a ajouté une adresse mail privée « yvettelatour00@gmail.com » pour la rendre plus réelle et elle a fini par une formule de politesse « Que Dieu vous bénisse et protège votre femme » et une formule de clôture « cordialement ».

3.2.3. Analyse de l'email n°03

Ce type de mail est appelé « arnaque 419 » ou « spam 419 », qui vient de Nigeria en référence du code pénale de ce pays « 419 », connu aussi dans l'Afrique du sud. À travers ce type, les arnaqueurs exposent de grandes sommes de l'argent à des employeurs, des hommes d'affaires en lui demandant des aides de transfert financier.

3.2.3.1. Sur le plan écriture :

La structure d'une lettre électronique est respectée, il a employé une formule de politesse, au début « Je sais que cette occasion pour vous adresser, à vous et à votre famille. mes compliments sans mélange de la nouvelle saison en espérant que cette année apportera plus de joie, de bonheur et de prospérité dans votre foyer » et à la fin de la lettre « Votre sincèrement ».

L'arnaqueur a bien formulé son sujet : il n'a pas commis des fautes d'orthographes, de grammaire de conjugaison, il a respecté la ponctuation en tirant des profits pour la progression thématique de sa lettre. Il a essayé d'améliorer son style d'écriture par plusieurs procédés pour la rendre plus crédible.

3.2.3.2. Sur le plan énonciatif :

Ce message est envoyé par monsieur M. Jerry Smith qui est l'auditeur et le chef du département informatique d'une banque au Royaume-Uni à partir de l'adresse email JerrySmith@aol.com le 13 janvier 2014 à un destinataire anonyme. L'arnaqueur a raconté

l'histoire du compte de M. Mutassim Billah Kadhafi pour arriver à convaincre son destinataire de lui aider à transférer la somme dépensée dans ce compte.

3.2.3.3. Sur le plan contenu :

L'arnaqueur exprime ses sentiments et ses souhaits de joie et de bonheur et de la prospérité au victime. Ensuite, il informe le destinataire qu'au moment où il reçoit ce message il sera au Royaume-Uni qui est son pays natal. Après il a parlé de sa visite de l'Afrique du sud durant la période du nouvel an et qu'à ce moment il a envoyé ce message.

Il mentionne son nom « M. Jerry . Smith », son travail comme « l'auditeur et le chef du département informatique d'une banque au Royaume-Uni» où un compte bancaire est rentré en fonction depuis 2001, que personne n'a jamais opéré ce compte. Donc, c'est lui qui a pris le courage de chercher une personne honnête, fiable qui est capable de faire cette transaction. On ajoutant que le propriétaire de cet argent « 32000,000,00 £ » est de **M.Mutassim Billah Kadhafi** le fils de feu **Maamar Kadhafi** de Libye, qui a été capturé et tué par les forces anti-Kadhafi. Il a essayé de tisser le lien de confiance en racontant qu'il a fait un enquête profonde et que personne ne sait de ce sujet, en lui proposant également un offre d'argent de 35% offerte à la réalisation de sa demande.

Finalement, il a abordé le fait que cet argent sera confisqué au trésor du gouvernement s'il ne sera pas transféré, cela pour créer une sphère de pression et de peur de perdre une éventuelle chance de gagner de l'argent.

3.2.4. Analyse de l'email n° 04

Ce mail est une demande de correspondance à travers laquelle une femme veut établir une relation avec une autre personne.

3.2.4.1. Sur le plan écriture :

Ce mail débute par salutation « bonjour », elle n'a pas employée une formule de politesse dans l'ouverture, elle a commis des fautes d'orthographes :

- Au lieu de dire « je suis conradienne, elle a enchainé directement pour dire canadienne tout seule.
- « Dans une entreprise normé » : elle a commis une erreur lexical, au lieu de dire Nommée elle a dit Normé . aussi une autre
- Faute de conjugaison « je suis tombé » elle a oublié marque du féminin.
- Une erreurs d'orthographe « amicalement » au lieu de « amicalement ».

- « émail » au lieu de « email ».
- elle n'a pas respecté la ponctuation.
- elle utilise la Majuscule dans le corps du texte.

3.2.4.2. Sur le plan énonciatif :

Ce message est envoyé de la part de « Josiane Leroy » à partir de l'adresse « novapata836@gmail.com », le samedi 11 février 2023, qui est une assistante administrative canadienne. Le destinataire est anonyme mais selon le discours dans cette lettre il est un homme paracarque le destinataire veut établir une relation personnel.

3.2.4.3. Sur le plan contenu :

Le destinataire s'identifie par son nom « Josiane Leroy », son travail « assistante administrative », son payé « canada », son âge « 29 ans », son état familiale « célibataire » , elle explique au destinataire quelle a trouvé son compte en faisant une petite recherche sur le moteur de recherche google et quelle veut profiter de cette correspondance afin d'établir une relation plus affinée à divers niveaux. Elle finit par s'exprimer émotionnellement en faveur de sa demande par l'expression suivante « une personne de plus comme ami est une bonne chose dans la vie d'un humain » et une formule de clôture « amicalement ».

Dans ce type, l'arnaqueur profite l'occasion de séduire son destinataire sur le plan émotionnel, en faisant référence à la réalité que le chat sur les réseaux numériques attire les internautes plus qu'un chat réel.

3.2.5. Analyse de l'email n°05 :

Cette lettre représente une fraude d'investissement, où les arnaqueurs cherchent à saisir des informations personnelles des victimes après avoir attiré leur attention par l'annonce.

3.2.5.1. Sur le plan écriture :

Cette lettre commence par une formule de politesse « cher partenaire», l'auteur a respecté la structure d'une lettre électronique, il a utilisé des formules d'ouverture « cher partenaire », et de clôture « cordialement » et il a employé la ponctuation nécessaire pour son organisation il a respecté la majuscule

3.2.5.2. Sur le plan énonciatif :

Cette lettre est envoyé par mail, le destinataire est un homme qui s'appelle « M Jacques Kaboré », il se présente comme un chef du service comptabilité de la Bank of Africa (B.O.A)

au Burkina Faso, envoyé le 27 septembre 2022 à partir de l'adresse Koumbemzakaria460@gmail.com. Le destinataire est anonyme.

3.2.5.3. Sur le plan contenu :

L'arnaqueur indique son nom « M . Jacques Kaboré », son travail comme chef du service comptabilité de la Bank of Africa « B.O.A » au Burkina Faso. Pour rendre sa lettre plus réaliste, il a ajouté un numéro de téléphone (226)55692873. Jacques kaboré explique la raison pour lorsqu'elle il a envoyé ce mail (une transaction commerciale très bénéfique). En laissant des coordonnées pour que le destinataire puisse lui répondre . il a employée des expression de politesse « cordialement ». Cet arnaqueur a essayé de bien affiner son discours, en gardant une structure simple et réaliste à celui qui va la recevoir.

3.2.6. Analyse de l'email n°06

Un autre type de l'escroquerie qui vise à lancer la gain d'une somme, suite d'une loterie.

3.2.6.1. Sur le plan écriture :

En somme, la structure d'email est trop confusionnée, les sens est très ambiguë à relever, l'arnaqueur a utilisé deux paragraphes pour aborder beaucoup d'information, il a utilisé une expression de félicitation au début. D'un point de vue linguistique, il a respecté les normes de la langues : l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, mais l'enchainement thématique donne l'impression d'un désordre d'idées.

3.2.6.2. Sur le plan énonciatif :

Ce type d'email semble mélangé parce que le destinateur a mentionné beaucoup de coordonnées : il a nommé l'entreprise responsable du tirage en collaboration avec deux gouvernements (canadien , sud-africain) et il a attribué un matricule au destinataire client AFRSA680. Il a également parlé de beaucoup d'informations à savoir la somme gagné de ce tirage, le numéro ticket , et la personne à contacter à la fin de la lettre .

3.2.6.3. Sur le plan contenu :

« Félicitation à vous » c'est la première expression écrite ; dans ce message on félicite le victime d'avoir gagné au résultats des tirages de la catégories de la **loterie par courriel** qui s'est tenue le 8/07/2018 en Ontario, Canada , organisé par le gouvernement canadien et sud - africain avec le tirage « Loterie Powerball » et que la victime a tiré le numéro gagnant avec son ticket. La somme gagnée est 920.000 dollars en espèces, il s'agit d'un entre-prix partagé entre les 110 premiers heureux gagnants. L'arnaqueur demande à son destinataire de noter son numéro porte bonheur relevé de leur bureau (Afrique du sud) et que leur agent africain

commencera immédiatement le processus afin de faciliter le déblocage des fonds une fois avoir contacter le bureau, il lui cite quelque pays tels que l'Arabie saoudite, l'Afrique du sud des pays d'Europe, d'Asie où ont été sélectionnés plusieurs gagnants grâce à un système développé. Il insiste de garder les informations confidentielles par raison de sécurité jusqu'à ce que la réclamations soit traitée afin de créer une certaine sécurité chez sa victime. À la fin, il donne ses coordonnées , son adresse, son adresse mail et numéro et téléphone, en essayant de convaincre le destinataire que ce tirage est réglementaire et pour éliminer ses doutes.

3.3. Les stratégies discursives des arnaques par mail

Les arnaqueurs, lors de la rédaction de leurs correspondance d'arnaque, font recours à différentes stratégies pour hameçonner leurs victimes. Elles représentent des mécanismes de persuasion, dont l'objectif, est bien de tromper l'autre par le biais du réseau de mail électronique. Ci-dessous, nous avons regroupé les stratégies mises en œuvre dans le corpus de recherches :

3.3.1. Familiarisation et intimisation

Cette stratégie est employée par l'arnaqueur en vue de créer une situation intime, de se rapprocher du destinataire et d'établir des liens de proximité, de familiarité au début de l'email et également dans sa fin. Pour cela, il utilise des expressions de politesse telles que « cher, chère, bien aimé, cher ami, frère/ sœur, etc. » et des expressions mélioratives pour disperser l'effet de surprise d'être contacté par une personne inconnue.

Dans l'email n°01, l'arnaqueur est une femme qui a utilisé la formule de politesse suivante : « Bonjour ma chère » au début de sa lettre, suivie d'une question « j'espère que tout va bien pour vous ? » comme une expression explicite à visée de rapprochement et de familiarisation. Ensuite, après avoir raconté son histoire, elle tient la chance de tisser un lien de confiance en utilisant l'expression suivante « je viendrai à vous pour vous rencontrer en personne et apprendre à vous connaître ». Enfin, elle a employé une formule de clôture « cordialement » et une expression à la fin de sa lettre « merci beaucoup de me contacter avec mon email » pour exprimer sa reconnaissance suite à un contact sur son email.

Dans le deuxième mail, le destinataire est une femme qui a utilisé une formule de politesse « bien aimé bonjour » dans l'objet de son mail pour attirer l'attention du destinataire, puis l'expression « j'ai l'honneur » comme une sorte de gratitude d'avoir contacter cette personne pour pouvoir réaliser les travaux d'un projet humanitaire. À la fin de sa correspondance, le destinataire a utilisé l'expression « merci de me donner votre aval » pour

susciter une réponse favorable de la part de sa victime et l'expression courante « cordialement ».

Dans le troisième mail, le destinataire est une femme, il a commencé son mail par l'expression « Je sais que cette occasion pour vous adresser, à vous et à votre famille. mes compliments sans mélange de la nouvelle saison en espérant que cette année apportera plus de joie, de bonheur et de prospérité dans votre foyer » pour créer un effet d'attention et, à la fin, il a employé l'expression de politesse « votre sincèrement ».

Dans la quatrième correspondance, l'arnaqueur est une femme, elle n'a pas utilisé une formule de politesse au début de sa lettre, elle a plutôt choisi de rentrer directement dans sa demande d'établir une relation avec le destinataire. C'est à la fin qu'elle a employé l'expression « amicalement ».

Dans le cinquième mail, le cyber-délinquant est un homme qui cherche à investir dans un projet commercial, il a commencé sa lettre par « cher partenaire » pour impliquer le destinataire dans la situation de sa demande de partenariat. Puis, il a utilisé la formule de respect « s'il vous plaît » pour créer une situation officielle suite à sa correspondance. À la fin, il a employé la formule courante « cordialement ».

Dans l'email n°06 est caractérisé par une certaine objectivité où les destinataires n'a pas utilisé beaucoup de formules de politesse, il a employé seulement la formule « félicitations » au début de la lettre, en vue de la rendre plus professionnelle.

3.3.2. Coordonnées référentielles

Le cybercriminel se montre explicite par l'emploi des coordonnées telles que les adresses, les numéros de téléphones, les adresses e-mail, noms de pays, de personnes, etc. Ces référents ne compromettent ni à l'arnaqueur ni à la réalité discursive communiquée mais ils peuvent avoir une relation avec des référents qui existent le monde réel. *Il s'agit d'une stratégie d'auto-crédibilisation destinée à prévenir un flou informationnel qui rendrait le message suspect* (Zacharie & Romuald, 2014).

Dans la première correspondance, l'arnaqueur a mentionné son nom « Victoria », sa profession « Soldat », elle n'a pas indiqué une adresse mais elle a parlé de son pays d'origine « les États-Unis » et son pays d'exercice « Iraq ». Dans son mail, elle a centré la lumière sur l'enchaînement de son histoire plus que les coordonnées indicatives.

Dans l'email n°02, le destinataire n'a pas indiqué dans sa lettre une adresse réelle mais elle a employé une adresse mail « yvettelatour00@gmail.com » par laquelle l'interlocuteur peut lui contacter.

Dans le troisième mail, l'arnaqueur a employé une adresse réelle « 146 Hagley road Birmingham Birmingham B3 3PJ » et une adresse électronique « JerrySmith@aol.com », au court de faire raconter son histoire, il indique qu'il est d'origine du Royaume-Uni.

Le 4^{ème} mail, le cybercriminel a ajouté une adresse mail privée « josieleroy5@gmail.com » à sa correspondance en plus d'indiquer son nom sa profession.

Dans l'avant-dernier mail, l'arnaqueur a précisé son lieu de profession « Banque Of Africa », le pays « Burkina Faso » ; il a ajouté une adresse mail « Koumbemzakaria460@gmail.com » et un numéro de téléphone : (226) 55692873, dans le but de rassurer la victime par rapport à la correspondance qu'elle a reçue.

Dans le dernier mail, l'escroc a tenté de mentionner plusieurs coordonnées à savoir le numéro de téléphone (0027749303374), une adresse mail « info.graphictrustagent@ymail.com », une adresse réelle « rue princess Kingston, ON, Canada » pour que le récepteur voit toute la crédibilité dans le message.

3.3.3. La clause de confidentialité

Afin d'instaurer un climat de sécurité chez la victime, les cybers-délinquants utilisent des expression qui renvoient à une certaine confidentialité de son message. Ils présentent par exemple contrat de transaction qui est hautement sécurisé et qui est en effet entre lui et son destinataire. Nous n'avons relevé ce genre d'expressions relatives à cette stratégie que dans 3/6 des emails analysés :

Dans le troisième mail, l'arnaqueur a employé l'expression suivante dans le corps de sa lettre « personne d'autre ne sait à propos de cet argent » comme un indice de sécurité pour le récepteur que ce qu'aborde cette correspondance est entièrement secret. Et à la fin, il a souligné dans l'expression « Veuillez noter que la confidentialité de cette transaction est de la plus haute importance. » la confidentialité totale de son message.

Dans le cinquième mail, l'arnaqueur a mentionné le mot « CONFIDENTIEL » dans l'objet du message, toutes les lettres en majuscule pour centrer la perception visuelle de sa victime.

Dans le sixième mail, l'arnaqueur a insisté sur la confidentialité de son message après avoir expliqué la procédure de récupérer la somme d'argent gagnée, par l'expression suivante « pour des raisons de sécurité, il vous est conseillé de garder vos informations gagnantes confidentielles ».

3.3.4. Les offres alléchantes

C'est un autre moyen efficace pour les cyber arnaqueurs, d'avoir susciter l'intérêt des leurs victimes par mettre en proposition des offres séduisantes comme les offres de business, les promotions, les investissements, etc. Cette stratégie porte toujours sur l'argent et surtout sur des montants abusifs que le destinataire promette partager avec le destinataire. Il cherche comme résultat de créer un sentiment stimulant chez sa victime pour avoir un réaction de sa part.

Dans le premier mail, l'arnaqueur qui est un soldat qui propose à sa victime de dépenser une somme d'argent dans son compte où elle finira par lui offrir 50% de l'argent.

Dans le deuxième mail, la femme raconte son histoire de désirer réaliser un projet de charité et qu'elle a « une forte somme disponible dans son compte », pour cela, elle souhaite du destinataire de lui aider à bien investir cet argent dans son projets humanitaires.

Dans le troisième mail, le destinataire cherche une personne qui peut faire une transaction d'un compte inconnu, qui, une fois l'opération réussira, l'arnaqueur donnera à sa victime « 32000,000,00 £ ».

Dans le cinquième mail, un chef de banque propose un investissement à bénéfices pour lui et sa victime suite à une transaction commerciale.

Dans le dernier mail, une annonce du gain d'une somme d'argent « 920.000 dollars en espèces » suite à une loterie, ce qui a créé un affection attrayante chez la victime d'avoir réellement gagné cet argent.

3.3.5. L'argumentation

Une stratégie très répondu utilisée par les arnaqueurs pour arriver à persuader sa victime, il fait recours à plusieurs procédés : « la réfutation, la concession, convaincre, persuader, la confrontation, l'adhésion, délibération, etc. » Pierre Oléron a décrit cette stratégie comme :

L'argumentation fait partie de notre vie quotidienne. (...) chacun de nous, par ailleurs, à divers moment, en diverses circonstances, est amené à argumenter, qu'il s'agisse de plaider sa cause, de justifier sa conduite, de condamner ou de louer amis, adversaires, hommes publics

ou parents, de peser le pour et le contre d'un choix ou d'une décision.

Et il est la cible d'arguments développés par d'autres dans les mêmes contextes, sur les mêmes sujets.

(Oléron, 1ère édition 1983, pp. 3-4)

Dans le corpus de recherche, nous avons détecté différents arguments employés par les arnaqueurs, qui se varient selon l'objectif de ces derniers. Le tableau suivant regroupe les arguments identifiés dans les emails d'arnaque :

Tableau 2 : les arguments identifiés dans le corpus de recherche

Ordre	Arguments
Mail 01	1- « J'ai en ma possession la somme de 5.6 millions de dollars» 2- «Je veux que ma position de bénéficiaire reçoive le fonds et le garde en sécurité car je ne fais pas confiance à l'agent de la Croix-Rouge » 3- « Je viendrai à vous pour vous rencontrer en personne et apprendre à vous connaître »
Mail 02	1- « Pour la bonne continuation de mes objectifs » 2- « Je souffre d'un cancer qui est en phase terminale » 3- « Que mes jours sont comptés » 4- « Je suis veuve et je n'ai pas d'enfants » 5- « J'ai en ce moment une forte somme disponible »
Mail 03	1- « Personne n'a jamais opéré sur ce compte depuis lors (...) personne d'autre ne sait à propos de cette argent » 2- « Si je ne remets pas cette argent d'urgence il sera confisqué sur le compte du trésor du gouvernement » 3- « J'utiliserai ma position et mon influence pour effectuer l'approbation légale et le transfert ultérieur de ce fonds sur tous compte bancaire désigné de votre choix » 4- « Vous recevez désormais 35% (...) je vous donnerai plus de détails sur votre réponse rapide»
Mail 04	1- « C'est en faisant une petite recherche sur le moteur de recherche google que je suis tombée sur votre adresse email »

	2- « Une personne de plus comme ami est une bonne chose dans la vie d'un humain »
Mail 05	1- « j'ai décidé de vous contacter pour une transaction commerciale qui nous sera très bénéfique à tous les deux une fois complète »
Mail 06	1- « Notre agent africain commencera immédiatement le processus pour faciliter le déblocage de vos fonds dès que vous contacterez notre bureau d'agent africain » 2- « Pour déposer votre réclamation, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyé à notre agent de paiement correspondant en Afrique du Sud qui s'occupera du traitement de vos gains pour la libération rapide et urgente de vos fonds »

D'après le tableau, nous avons relevé l'emploi de plusieurs arguments qui se répartissent entre l'ensemble des six emails analysés. Dans le premier mail, nous avons identifiés trois arguments dont : le premier sert à attirer l'attention de son interlocuteur par exposer une grande somme d'argent en vue de susciter son intérêt ; ensuite, elle emploie des arguments rationnels qui font appel à la raison de celui-ci pour le convaincre par la logique de son discours ; enfin, en utilisant un argument d'adhésion, elle met en évidence une rencontre réelle et en personne pour lui pousser à accepter son offre. Dans le deuxième mail, la femme a utilisé beaucoup d'arguments qui expliquent d'abord, son désir de réaliser ses projets humanitaires (argument n°01) ; ensuite, sa maladie incurable pour toucher directement aux sentiments d'une manière de préciser la gravité de son état et qu'il ne lui reste pas de chance pour accomplir ces fins (argument n°02 et n°03) ; enfin, sa situation sociale favorable pour réaliser un certain projet humanitaire puisqu'elle n'a pas de marié ni d'enfants comme des héritiers et elle se dispose d'une somme importante d'argent (argument n°04 et n°05). Dans le troisième mail, après avoir raconté toute une histoire sur le compte bancaire qu'il connaît et la somme d'argent importante dans ce compte, l'escroc tient la chance de lancer des expressions figurantes dans l'argument n°01, qui servent à garantir à la victime la confidentialité totale du sujet, puis, il exerce une certaine pression sur son interlocuteur par des expressions « alarmantes » cité dans (l'argument n°02) afin d'augmenter la chance de son acceptation ; dans l'avant dernier argument (n°03), l'arnaqueur valorise sa position sociale qui lui permet de

réaliser cette opération de transfert d'argent en toute sécurité pour rassurer sa victime ; finalement, il arrive à l'offre attrayant à travers lequel il propose un pourcentage d'argent et un plus d'informations sur la réponse rapide de sa victime, et ici, il exerce encore une fois une pression en vue d'avoir une acceptation. Dans le quatrième mail, la femme qui cherche à établir une relation personnelle déclare qu'elle a tombé sur l'adresse de son interlocuteur au hasard pour éloigner les doutes éventuelles que peut avoir celui-ci (argument n°01) ; ensuite, elle a fait recours à une expression rhétorique afin d'intimiser son message. Dans le cinquième mail, le cybercriminel a utilisé un argument clair et concis construit sur une logique de gain de deux partenaires une fois l'offre réussi. Dans le dernier et sixième mail, l'arnaqueur explique dès le début de sa lettre toute la procédure nécessaire pour récupérer l'argent gagné d'une manière professionnelle pour la rendre plus crédible et réaliste ; en outre, il continue à proposer encore une procédure de réclamation comme une autre manière de récupérer les coordonnées de sa victime.

3.3.6. Identification des marqueurs lexicaux

Au niveau lexicale, les arnaqueurs font recours à certains éléments lexicaux lors de l'élaboration de leur histoire d'arnaque et la rédaction de leur correspondance. Ainsi, nous avons distingué la présence de plusieurs marqueurs dans les emails analysés qu'emploie les cybercriminels à des fins différentes.

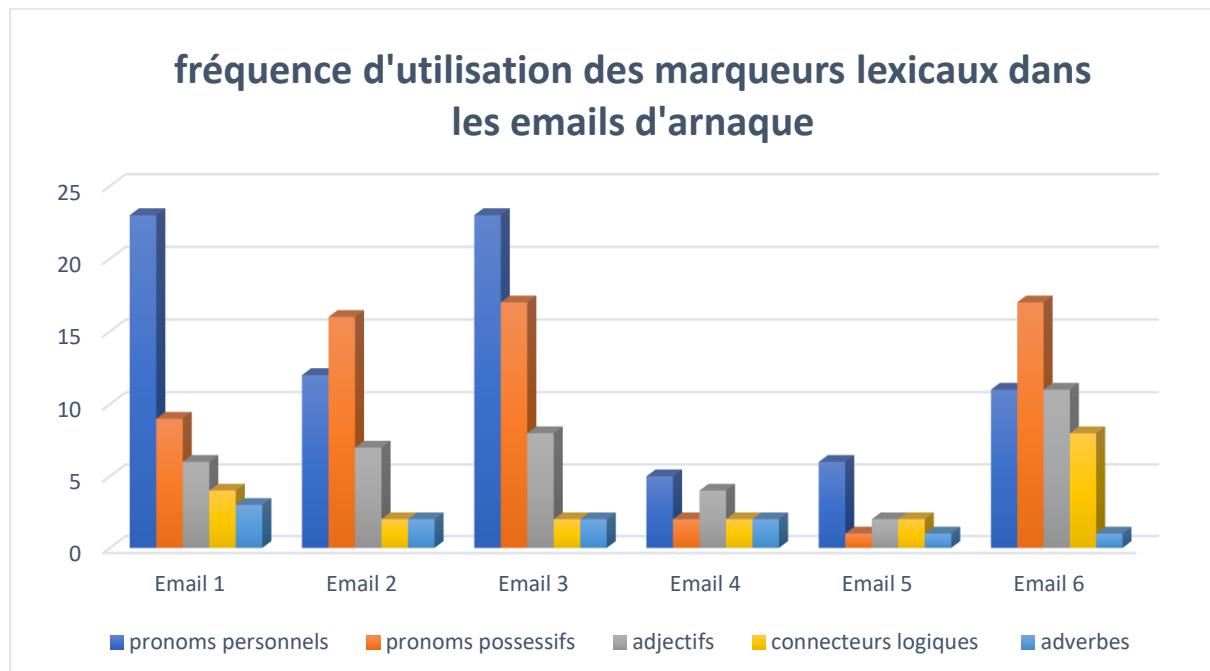


Figure 4 : Fréquence d'utilisation des marqueurs lexicaux dans les emails d'arnaque

D'après la figure ci-dessus, nous avons identifié l'usage de plusieurs marqueurs lexicaux dans les emails analysés employés par les escrocs dans le but de bien structurer leur message d'arnaque. Dans le premier mail, l'utilisation des marqueurs était avec les pourcentages suivant (51.11%, 20%, 13.33%, 8.88%, 6.66% pour les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les adjectifs, connecteurs logiques, les adverbes respectivement), le deuxième mail avec (30.76%, 41.02%, 17.94%, 5.12%, 5.12% pour les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les adjectifs, connecteurs logiques, les adverbes respectivement), le troisième mail avec (44.23%, 32.69%, 15.38%, 3.84%, 3.84% pour les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les adjectifs, connecteurs logiques, les adverbes respectivement), le quatrième mail avec (33.33%, 13.33%, 26.66%, 13.33%, 13.33% pour les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les adjectifs, connecteurs logiques, les adverbes respectivement), le cinquième mail avec (50%, 8.33%, 16.66%, 16.66%, 8.33% pour les pronoms personnels, les connecteurs logiques, les adjectifs, les adverbes respectivement), le sixième mail avec (22.91%, 35.41%, 22.91%, 16.66%, 2.08% pour les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les adjectifs, connecteurs logiques, les adverbes respectivement).

3.4. Commentaire générale

Notre travail s'inscrit dans l'approche de l'analyse de discours, il a consisté dans un premier temps d'analyser les emails d'arnaque sur trois plans. Puis, nous avons mis en évidence les multiples stratégies utilisées par les arnaqueurs dans leur correspondances. Enfin, nous avons identifié les marqueurs lexicaux qui distinguent ce genre d'arnaque électronique.

Rappelons que notre corpus est constitué de six mails d'arnaque, dont le premier est un hameçonnage militaire, le deuxième est un mail d'une femme atteinte d'une maladie incurable, le troisième est une arnaque « 419 », le quatrième est une demande de correspondance, le cinquième est une offre d'investissement, le sixième est une annonce d'un tirage de loterie. Sur le premier plan qui est celui de l'écriture, les résultats ont montré que les arnaqueurs tentent de soigner leur correspondance au niveau orthographique, vocabulaire et grammatical dans le but d'éloigner les doutes éventuels par rapport à l'arnaque, ceci est le cas pour tous les mails analysés. Sur le deuxième plan nommé « énonciatif », nous avons déceler l'envoi de tous les lettres d'arnaques par mail, le destinataire est mentionné explicitement dans toutes les correspondances où dans ½ des mails analysés c'était des femmes, ce recours au sexe féminin par les arnaqueurs peut être interprétée comme un avantage pour la possibilité de la rétroaction de la part de sa victime. Il ajoute parfois même des adresses mail et des numéros de téléphones pour faire agir la victime à accepter le contact, quand le destinataire est toujours anonyme. Sur

le troisième plan qui est celui du contenu, chaque mail est unique dans le thème abordé par l'arnaqueur, structuré sous une forme de paragraphes qui sont liés par des connecteurs logiques pour bien tisser son message, il suit également une certaine progression thématique en faisant recours à plusieurs stratégies rédactionnelles, discursives et morphologiques ; d'après nos remarques préliminaires lors de l'analyse, tous les emails commencent par une salutation suivie soit par une phrase introductory qui introduit plusieurs coordonnées « nom, prénom, âge, nationalité, pays, pays du travail, la ville, situation familiale et sociale, etc. », soit par justifier comment cet personne a trouvé l'adresse de sa victime.

Cependant, l'analyse des différentes stratégies en présence nous a mené à conclure que les cybercriminels emploient dans leur correspondance frauduleuses une multitude de stratégies pour convaincre, persuader et pousser leurs victimes à adhérer au contact. La première stratégie « familiarisation et intimidation » à travers laquelle, l'arnaqueur crée une sphère de de confiance et de confort chez sa victime. La deuxième stratégie « les coordonnées référentielles » sert à rassurer la victime par l'emploi de coordonnées supplémentaires (numéros de téléphone, adresses, adresses mail, etc.). la troisième stratégie « la clause de confidentialité » vise à attribuer un caractère sécurisé et confidentielle à son message. La quatrième stratégie « les offres alléchantes » crée une sentiment de désir chez la victime et le pousse à réagir en croyant gagner ou investir dans l'argent offert. La dernière stratégie « l'argumentation » qui se dispose de plusieurs procédés à divers fins de conviction, de persuasion, de confrontation, de délibération et même de concession.

En effet, les résultats de la figure n°04 ont montré que les cyber-délinquants font recours à certains marqueurs linguistiques pour la structuration de leur mail d'arnaque. D'abord, l'utilisation fréquente était réservée aux pronoms personnels qui varient entre (je, vous, nous, il, etc.), nous avons relevé une utilisation distinguée du pronom « vous » qui dresse un aspect du respect de la part de l'arnaqueur pour agir sur sa victime ; ensuite, les pronoms possessifs sont également présents (vos, votre, notre, mon, nos, etc.) ; puis, les adjectifs et les adverbes ont pris place dans le discours d'arnaque, il sont employés généralement dans la description du sujet pour donner une facette réelle à l'histoire malhonnête ; enfin, les connecteurs logiques ont été peu utilisés, ce qui peut être interprété comme une incompétence de la part du cybercriminel à affiner la logique de sa lettre.

Conclusion

Bibliographie

Notre étude s'inscrit dans le domaine de l'analyse de discours, plus particulièrement l'analyse des données textuelles des mail d'arnaque sous l'intitulé « analyse discursive des stratégies d'arnaque par mail »

En effet, l'analyse du corpus composé de six mails d'arnaque, a été mené pour répondre à notre problématique qui était derrière l'intérêt du travail, visant à déceler les stratégies utilisées dans les arnaques par mail pour agir sur leurs victimes.

Cependant, les résultats de notre étude nous ont permis de répondre à notre problématique et de confirmer nos hypothèses de recherche montrant que les cybercriminels font recours aux stratégies discursives dans leur correspondance frauduleuses en vue d'hameçonner leur victimes et dévoilant les stratégies multiples utilisées à divers fins et précisant également les marqueurs lexicaux qui étaient au service de la structuration du mail d'arnaque.

Néanmoins, les mails analysés visent tous à convaincre, persuader, agir sur la victime malgré qu'ils traitent différents thème d'arnaque. Certains marqueurs lexicaux ont été peu utilisés, ce qui traduit une certaine incompétence de la part de l'arnaqueur mais cela n'a pas affecté la structure générale d'une fraude qui peut convaincre une personne victime, parce que cette faible utilisation de la logique du discours a été compensée par celle des formules de politesse, de la morale religieuse ou encore de familiarisation qui agit sur ses émotions.

À la lumière des résultats obtenus, il est pertinent de poursuivre cette étude d'une ouverture sur plusieurs volets :

- Il serait possible d'aborder une étude qui porte sur l'analyse des arnaques dans d'autres réseaux de communication (Facebook, Instagram, WhatsApp, etc.)
- Comme il serait possible de réaliser une étude comparative des domaines les plus menacés par les correspondances frauduleuses.

Bibliographie

Bibliographie

- Alex Adam et all. (2008). *écrire et manger sa communication web*. Belgique: éditions Édi.pro.
- Barry, A. (2002). *Les bases théoriques en analyse du discours*. Documents de la Chaire MCD 159. .
- Barry, A. O. (2002). *textes de méthodologie et analyse du discours*. Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie.
- Bellair, A.-S. (2016). *Approche sémiotique des formes de résistances liées aux usages des supports numériques dans l'éducation*. Université de Limoges.
- Benveniste, É. (1970). "L'appareil formel de l'énonciation.". *Langages*, 17, pp. 12-18.
- Bouillon, J.-L. S. (2007). Bouil"De la communication organisationnelle aux «approches communicationnelles» des organisations: glissement paradigmatique et migrations conceptuelles." Communication et organisation. *Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle* , 31, pp. 7-25.
- Colin, R. (2006). Essai sur la Notion de Cybercriminalité. *Mohamed CHAWKI Membre du Conseil d'État Doctorant en Droit Pénal de l'Informatique*. Lyon III.
- Dufour, F. (2013). *"L'"Analyse du Discours: des gestes de lecture pour une éthique de l'"émancipation."* *Faut-il brûler les Humanités et les Sciences humaines et sociales*. Michel Houdiard.
- Gris, M. (2009). *Initiation à l'internet*. Éditions ENI.
- Maingueneau, D., & Charaudeau, P. (2002). *"Dictionnaire d'"analyse du discours."* Paris: Seuil.
- Mazière, F. (2005). *L'analyse du discours*. Paris: Presses universitaires de France. .
- Mucchielli, A. (1997). "L'approche communicationnelle.". *Sciences humaines. Hors série*, 16, pp. 34-39.
- Oléron, P. (1ère édition 1983). *L'argumentation* . Paris: Presses universitaires de France.

Bibliographie

- Panier, L. (2005). *Panier, L. (2005). Discours, cohérence, énonciation. Une approche de sémiotique discursive.* Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne. .
- Paveau, M.-A. a.-É. (2003). *Les grandes théories de la linguistique: de la grammaire comparée à la pragmatique.* Armand Colin. .
- Pochon-Berger, E. (2011). "L'"analyse conversationnelle comme approche" sociale" de l'"acquisition des langues secondes: une illustration empirique.". *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 53, pp. 127-146.
- Zacharie , H. B., & Romuald, V. N. (2014). "Stratégie argumentatives du genre cyber-épistolaire : réthorique de l'arnaque et (en) jeux de face". *Miltilinguales*, 4, pp. 50-75.
- Živković, D. (2017). Une approche pragmatique de l'"analyse du discours et son application à la didactique du français sur objectif spécifique. *FACTA UNIVERSITATIS Linguistics and Literature*, 15(1), pp. 73-83.

Annexes

Annexes

Annexes

Email n°01 :

Bonjour ma chère,

Je m'appelle Victoria, je suis une femme célibataire, j'espère que tout va bien pour vous ? Je suis un soldat qui travaille comme troupes de maintien de la paix des Nations Unies en Irak, la guerre contre le terrorisme. J'ai en ma possession la somme de 5,6 millions de dollars que j'ai gagnée ici en Irak. J'ai déposé cet argent chez un agent de la Croix-Rouge à cause de la loi des Nations Unies. Je veux que ma position de bénéficiaire reçoive le fonds et le garde en sécurité car je ne fais pas confiance à l'agent de la Croix- Rouge. Je veux que vous m'aidez et que vous gardiez l'argent sur votre compte d'épargne afin que dès qu'ils auront terminé ma mission ici en Irak, je viendrai à vous pour vous rencontrer en personne et apprendre à vous connaître. Je vous donnerai 50 % de l'argent total pour votre aide après avoir reçu l'argent, veuillez me répondre, si vous êtes prêt à travailler avec moi afin que je puisse vous envoyer plus d'informations sur l'argent pour garder le rouge Agent croisé. Votre réponse urgente est hautement nécessaire.

Cordialement,

Merci beaucoup de me contacter avec mon e-mail.

Email n°02 :

De: Mme YVETTE LATOUR <drigue894@gmail.com>

Envoyé : jeudi 30 mars 2023 à 16:34:20 UTC+2

Objet : Bien aimé Bonjour,

Bonjour,

Dans le but de lancer mes projets humanitaires, j'ai l'honneur de vous adresser ce message pour la bonne continuation de mes objectifs. Je suis Yvette LATOUR, Je souffre d'un cancer qui est en phase terminale. Selon le diagnostic, mon médecin traitant vient de m'informer que mes jours sont comptés. Je suis veuve et je n'ai pas d'enfant. J'envisage alors de faire un don de tous mes biens. J'ai en ce moment une forte somme disponible dans mon compte. Je souhaiterais vous donner ces biens sans rien demander en retour si ce ne sont que des prières de votre part et des œuvres de charité envers les démunis. Si vous êtes d'accord pour mon offre, Merci de me donner votre aval.

Veuillez me répondre à mon adresse mail privée qui est :

yvettelatour00@gmail.com

Que Dieu vous Bénisse et protège votre famille

Cordialement

Annexes

Email n°03 :

146 Hagley Road, Birmingham Birmingham B3 3PJ Du bureau de M. Jerry Smith

Date: 13/01/14

À l'attention de :

Monsieur/Madame,

Je saisiss cette occasion pour vous adresser, à vous et à votre famille. mes compliments sans mélange de la nouvelle saison en espérant que cette année apportera plus de joie, de bonheur et de prospérité dans votre foyer. Je suis certain qu'au moment où vous lirez cette lettre, je serais peut-être déjà retourné dans mon pays, le Royaume-Uni. J'ai visité l'Afrique du Sud durant la période du Nouvel An et durant mon séjour, j'en ai profité pour vous envoyer cette lettre croyant qu'elle vous parviendra en bon état. Je m'appelle M. Jerry Smith, je suis l'auditeur et le chef du département informatique d'une banque ici au Royaume-Uni. Je souhaite vous informer d'un compte bancaire qui a été ouvert dans notre banque depuis mon entrée en fonction en 2001, et selon notre dossier, il était évident que personne n'a jamais opéré sur ce compte depuis lors. J'ai donc pris le courage de chercher une personne fiable et honnête qui sera capable de réaliser cette importante transaction. Le propriétaire de cet argent est feu M. Mutassim Billah Kadhafi, le fils de feu Mouammar Kadhafi de Libye; Il a été capturé par les forces anti-Gadafi, tué plus tard aux côtés de son père. Personne d'autre ne sait à propos de cet argent ou quoi que ce soit concernant son compte et le compte n'a pas de proche parent et mon l'enquête m'a en outre prouvé que sa famille et son pays ne savent rien à ce sujet compte. Je recherche donc une personne fiable qui jouera le rôle humain en tant que proche parent de ce fonds d'un montant de 32 000 000,00 £ (trente-deux millions de livres sterling). J'ai également découvert que si je ne remets pas cet argent d'urgence, il sera confisqué sur le compte du Trésor du gouvernement en tant que fonds non réclamé, Veuillez répondre immédiatement via mon adresse e-mail privée : jerrysmith@aol.com J'utiliserai ma position et mon influence pour effectuer l'approbation légale et le transfert ultérieur de ce fonds sur tout compte bancaire désigné de votre choix avec l'autorisation appropriée du service de paiement étranger. Vous recevrez désormais 35 % tandis que 5 % seront réservés pour le dépensa qui sera engagée pendant le processus, et 60% seront pour moi.

Je vous donnerai plus de détails sur votre réponse rapide.

Veuillez noter que la confidentialité de cette transaction est de la plus haute importance Votre sincèrement.

Monsieur Jerry Smith.

Annexes

Email n°04 :

De: Josiane Leroy <novoporta836@gmail.com>

Envoyé : samedi 11 février 2023 à 09:53:52 UTC+1

Objet : Demande de Correspondance

Bonjour

Mon nom est JOSIANE LEROY Canadienne, je suis Assistante

Administrative dans une entreprise Normé BC, j'ai 29 ans célibataire sans enfant, C'est en faisant une petite recherche sur le moteur de recherche Google que je suis tombé sur votre adresse émail et je

Voudrais profiter pour correspondre avec vous, afin d'établir si

possible une relation plus affinée à divers niveaux et sans

complaisance car une personne de plus comme ami est une bonne chose dans la vie d'un humain.

Mon E-mail: josieleroy5@gmail.com

Amicalemen

Email n°05 :

De: JACQUES KABORE <koumbemzakaria460@gmail.com>

Envoyé : mardi 27 septembre 2022 à 13:29:03 UTC+2

Objet : CONFIDENTIEL

Cher partenaire,

Je suis M. Jacques Kaboré, le chef du service comptabilité de la Bank of Africa (B.O.A) au Burkina Faso.

J'ai décidé de vous contacter pour une transaction commerciale qui nous sera très bénéfique les deux une fois complétée,

S'il vous plaît, si vous souhaitez continuer, revenez vers moi dès que possible pour les coordonnées et la suite des procédures.

Cordialement

Monsieur JACQUES KABORE.

Téléphoner. (226) 55692873.

Annexes

Email n°06 :

Loterie Power Ball - Tirage promotionnel annuel 1550, rue Princess Kingston, ON, Canada, K7M 9E3

À l'attention du client AFRSA680 Numéro de billet : A956475604545100 Réf : EAAL/3510YHU15 Lot n° Lotto HLS6/49

Félicitations à vous alors que nous portons à votre connaissance les résultats des tirages de la première catégorie de la LOTERIE PAR COURRIEL, qui s'est tenue le 8^e de juin 2019, en Ontario Canada, organisée et parrainée par les gouvernements canadien et sud-africain, en collaboration avec le tirage promotionnel annuel de la loterie Powerball. Cette promotion a été mise en place par Gmail Network Solutions Client Inc., pour encourager les utilisateurs du compte Gmail dans le monde entier. Nous sommes heureux de vous informer que votre adresse e-mail valide attachée au numéro de ticket : A9564 75604545 100, a tiré le numéro gagnant : 09 13 42 48 60, avec Hot Ball. : (18) ont émergé gagnant d'une somme totale de 920 000,00 \$ US (neuf cent vingt mille États-Unis un Dollars) en espèces crédité au dossier n° : HLS/160726000500008986/15, il s'agit d'un prix total en espèces de 11 100 000,00 millions de dollars US, partagé entre les cent dix (110) premiers heureux gagnants de cette catégorie dans le monde. Veuillez noter que votre numéro porte-bonheur relève de notre bureau de représentation afro en (Afrique du Sud), comme indiqué sur votre coupon de jeu électronique. Notre agent africain commencera immédiatement le processus pour faciliter le déblocage de vos fonds dès que vous contacterez notre bureau d'agent africain. Tous les participants ont été sélectionnés dans le monde entier grâce à un système de vote informatisé tiré et extrait de plus de 10 000 00 d'entreprises et d'e-mails personnels d'Asie, d'Arabie saoudite, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Amérique du Nord. Pour des raisons de sécurité, il vous est conseillé de garder vos informations gagnantes confidentielles jusqu'à ce que vos réclamations soient traitées et que votre argent vous soit remis de la manière que vous jugerez appropriée pour réclamer votre prix. Cela fait partie de notre mesure de précaution pour éviter les doubles réclamations et les abus injustifiés de ce programme par des éléments peu scrupuleux.

Pour déposer votre réclamation, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à notre agent de paiement correspondant en Afrique du Sud qui s'occupera du traitement de vos gains pour une libération rapide et urgente de vos fonds.

Les coordonnées sont les suivantes ; MANAGER GRAPHIC TRUST AGENT REPRESENTATIVE OFFICER IN THE REPUBLIC SOUTH AFRICA 28 Rivonia Road, Johannesburg Afrique du Sud Personne à contacter : M. Kelvin Victor

Tél : 0027749303374

E-mail de contact : info.graphictrustagent@ymail.com